

pour le soigner, ses petites économies. En 1890, le père abandonne sa femme. Adèle, alors âgée de 18 ans, promet à sa mère de ne jamais la quitter et de la faire vivre, elle et ses jeunes frères, par son travail. La tâche est lourde. Mme Choiseau, de plus en plus malade, ne peut presque rien faire et finit même par tomber en paralysie. Deux frères survivent; l'un d'eux est atteint de tuberculose des os, sa sœur lui prodigue les soins les plus tendres, ne consent à le laisser aller à l'hôpital que quand il faut lui couper la jambe ou lui faire subir quelque autre opération; et alors elle s'ingénie, se prive de tout, au besoin déjeûne d'un morceau de pain, pour lui porter quelque douceur; elle continue ainsi pendant dix longues années, jusqu'au jour où le malade meurt entre ses bras. L'autre frère, pour des raisons différentes, est aussi à sa charge pendant plusieurs années. Entre temps, en 1893, Adèle a été informée que son père était tombé gravement malade. Oubliant des torts qu'il a eus, elle court après lui avec sa mère, mais arrive trop tard; il était déjà mort. Elle lui rend pieusement les derniers devoirs; apprenant qu'il laisse des dettes, elle ne veut pas que cette tache demeure sur sa mémoire et elle emprunte pour désintéresser les créanciers.

"Par quel miracle, avec son pe-

tit gain et son corps débile, la jeune ouvrière faisait-elle face à de telles dépenses et à de telles fatigues, c'est ce que ne peuvent s'expliquer ceux qui l'ont vue à l'œuvre. En rentrant de son atelier après avoir donné ses soins à son frère et à sa mère, elle travaillait parfois jusqu'à minuit où une heure du matin; le court sommeil qu'elle prenait ensuite était souvent interrompu par ses malades. A certains moments, elle semblait à bout de force et sur le point de succomber; mais la vaillance de l'âme triomphait des défaillances du corps; du reste, toujours simple et douce, en même temps que merveilleusement active et énergique.

"Si cachée qu'ait été cette vie de dévouement, elle a frappé ceux que les circonstances en ont rendus témoins. Elle nous est signalée non seulement par les Sœurs qui ont élevé Adèle Choiseau et par le clergé de sa paroisse, mais par le Maire du II<sup>e</sup> arrondissement, d'accord sur ce point avec les religieuses et les prêtres, par les patrons de la jeune ouvrière et par d'honorables voisins. Il a paru à l'Académie qu'une telle vertu éclore et fleurie en plein faubourg parisien, au milieu d'influences et d'exemples si contraires, méritait une récompense exceptionnelle; elle a décerné à Adèle Choiseau un prix de 2,000 francs."

## SITUATION des PREVOYANTS de l'AVENIR

AU 31 DECEMBRE 1904

|                                                |                            |
|------------------------------------------------|----------------------------|
| Somme payée aux Rentiers . . . . .             | 2 062,730 francs           |
| Total des adhésions du mois de Décembre 1904.. | 16,850                     |
| Total des adhésions depuis janvier 1904 .....  | 95,381                     |
| Capital : - - - - -                            | 50 millions 234,830 francs |
| Sociétaires existants : - - - - -              | 435,301                    |
| Sections (France et Colonies) : - - - - -      | 1.875                      |